



SOCIAL



PATRIMOINE



ENFANCE

CEVINS

Bulletin municipal de la commune

2015



CEVINS

MOT DU MAIRE



*Philippe
Branche*

Maire de Cevins

Chères Cevinoises, chers Cevinois,

Permettez-moi au nom du Conseil Municipal de vous présenter à toutes et à tous, mes meilleurs vœux pour 2015. Que cette nouvelle année soit une année de joie et de bonheur. Que 2015 vous maintienne en bonne santé physique et morale. Que vos familles soient unies et heureuses, que votre travail vous apporte satisfactions et prospérité.

J'ai également une pensée toute particulière pour nos concitoyens qui sont dans la peine, dans la solitude ou pour d'autres touchés par une perte d'emploi. Nous pensons également très fort à toutes celles et ceux qui ont perdu un être cher.

L'année 2014 a été une année particulière dans la vie communale, car ce fut notamment une année d'élections municipales, où un nouveau conseil municipal a été élu. Que tous les anciens élus soient remerciés du travail qu'ils ont accompli précédemment.

Comment ne pas aborder les difficultés liées à la crise économique, sociale et financière qui secoue notre pays. Ici comme ailleurs, nous n'y échappons pas. Avec des dotations de l'État en diminution, les années futures seront difficiles financièrement pour notre collectivité. Aussi, plus que jamais, une complémentarité efficiente entre tous les acteurs sociaux du territoire, qu'ils soient institutionnels, intercommunaux ou associatifs, paraît utile et indispensable.

Je souhaite également remercier :

- Les associations et leurs bénévoles particulièrement actifs. Notre commune bénéficie d'un tissu associatif riche et dynamique, qui permet de développer et d'animer la vie locale. À ce sujet, la commune avec les associations travaillent ensemble à la mise en place d'un projet de Fête du Village en 2015, dont nous vous tiendrons au courant au fil de son avancée.
- Tous les acteurs et partenaires économiques (artisans, commerçants, entreprises, Groupement Viticole, professions libérales...) pour l'énergie déployée dans le développement de leurs activités.
- Les enseignants des écoles, qui préparent l'avenir de nos jeunes, et je sais que ce n'est pas toujours facile, merci pour ce qu'ils font.
- Tous les services qui assurent avec efficacité notre sécurité au quotidien : la gendarmerie, les pompiers du Centre de secours.
- Les services de l'État, du Conseil Général, de la CoRAL et autres administrations, qui portent nos dossiers, pour les instruire, mais aussi pour les financer.
- Et enfin tout particulièrement, l'ensemble du personnel communal et tous les membres du CCAS, ainsi que toutes les personnes ayant participé chaleureusement à l'accueil des « naufragés de la neige » du WE du 27 et 28 décembre.

Avant de vous laisser prendre connaissance du bulletin municipal, permettez-moi de remercier les élus du Conseil Municipal, qui œuvrent activement à rendre notre commune agréable à vivre.

Toute l'équipe municipale vous remercie de la confiance que vous lui avez accordée et vous souhaite une bonne et heureuse année !

SOMMAIRE



VIE MUNICIPALE

#4

Commission Travaux
Urbanisme - Voirie
Aménagement du
Territoire

#5

Commission vie
associative et
ressources humaines

Commission finances

#6

Commission Forêts
et Montagne

Agence postale
intercommunale

#7

Centre communal
d'action sociale CCAS

La bibliothèque
municipale ouvre ses
portes

INTER- COMMUNALITE

#8

Service transports
urbains

Connaissez-vous
Trans Service
association ?

#9

Le point sur le tri
des déchets

#10-11

L'assainissement
collectif,
le Syndicat des
Vernays

ASSOCIATIONS

#12

Club des Aînés
du Nant Bayet

#13

L'écho de Sécheron

Les anciens combattants

Les tricoteuses

#14

Les sapeurs-pompiers

#15

Cevins animation

Association
« je dis danse »

Bien vivre à Cevins

#16

Groupement Foncier
Viticole de Cevins

#17

ACCA St Hubert de
Cevins

Association des parents
d'élèves

DIVERS

#17

Association Foncière
Pastorale

ENFANCE

#18

École de Cevins

#19

Sibtas

INFOS PRATIQUES

#20

Prévention et
information
sur les risques
d'intoxication
au Monoxyde de Carbone

#21

Gendarmerie :
prévention des
cambriolages

#22

Problème de
stationnement

Souvenirs



CEVINS
Bulletin municipal
de la commune #2015

MAIRIE DE CEVINS
166, Place du 10 août 1944 - 73730 CEVINS
Tél. 04 79 38 20 28 - Fax. 04 79 38 26 59
mairie.de.cevins@wanadoo.fr
www.cevins.fr

RÉALISATION COUVERTURE :
SAMUEL DELTOUR

CONCEPTION ET RÉALISATION :
Imprimerie BORLET - Albertville

IMPRESSION :
BORLET ALBERTVILLE

COMMISSION TRAVAUX URBANISME - VOIRIE AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

TRAVAUX EFFECTUÉS > 2014

Réfection murs du vignoble : 1^{ère} tranche réalisée en 2013 par l'entreprise Sébastien PIVIER pour le mur plus urgent, montant **8137 € TTC**.

2^{ème} tranche réalisée par l'entreprise LOURO pour un montant de **21600 € TTC**.

Réfection de la statue « ND des Neiges » par la société SOLUTION VERTICAL pour **4737 € TTC** qui sera payé sur le budget 2015.

Réparation fuite voute gauche de l'église et dé-moussage par l'entreprise FALCOZ pour un montant de **3720 € TTC**.

Réfection salle de classe de maternelle : peinture réalisée par la société FORT (15292 € TTC), électricité BELLONI (1421 € TTC) et menuiserie BLANC (1838 € TTC) soit un total de **18551 € TTC**. La réfection de la deuxième classe de maternelle, dite salle de repos, se fera aux vacances 2015.

Clôture et murettes cour de l'école : entreprise LOURO pour un montant de **10518 € TTC**.

ENTRETIEN DE LA VOIRIE COMMUNALE

L'entreprise EIFFAGE TP a réalisé les travaux d'enrobés :

- Reprise regard > les Cours
- Réfection partie route et reprise regard > Bar La Gentilhommière.
- Rebouchage nids-de-poule jusqu'au Villard.
- Reprise caniveau vers ancien caveau.

Ainsi que le gravillonnage annuel.

Pour un coût total de ces deux prestations : **35 539 € TTC** (dont **20 000 €** seront réglés sur budget 2015).

POUR ASSURER LE DÉNEIGEMENT, NOUS VOUS RAPPELONS QUE LA COMMUNE MET À DISPOSITION DU SEL, SUR DEMANDE, POUR LES PERSONNES QUI HABITENT DES QUARTIERS DIFFICILES D'ACCÈS.

DIVERS

La commune a pris en stage, dans le cadre de sa reconversion professionnelle, un jeune ceinois licencié des établissements MERSEN. Il a assuré divers travaux d'entretien d'espaces verts avec les services techniques que nous remercions pour leur encadrement.

Une nouvelle tondeuse a été achetée chez Glairon-Mondet montant de **18600 € TTC**.

La législation nous demande de réaliser des tests sur la qualité de l'air dans les endroits fréquentés par les enfants de moins de 6 ans dans un premier temps. Une première tranche de tests a été réalisée courant octobre, dans les deux classes de maternelles et la cantine. Ces tests ont été effectués par la société Savoie Labo, la deuxième partie des tests courant mars 2015.

Montant des deux interventions : **2639 € TTC**.



SALLE DE CLASSE MATERNELLE
AVANT TRAVAUX



SALLE DE CLASSE MATERNELLE
APRÈS TRAVAUX

COMMISSION VIE ASSOCIATIVE ET RESSOURCES HUMAINES

ÉCOLE - CULTURE - JEUNESSE ET SPORT

Dans un premier temps, les membres de la commission souhaitent remercier l'ensemble des associations. Cevinoises qui, à travers leurs diverses activités et manifestations, contribuent à faire vivre notre village.

Durant cette année 2014, les commissions ont mené et travaillé sur plusieurs projets :

MISE EN PLACE DES TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRE : en collaboration avec les autres communes de Basse-Tarentaise et avec l'accord de l'inspecteur de l'académie, nous avons travaillé sur la mise en place des nouveaux rythmes scolaires. Pour cela, nous avons fait appel aux services du SIBTAS. Ces TAP sont regroupés sur une demi-journée, pour cette année scolaire 2014-2015, ces activités se déroulent les lundis après-midi pour notre commune.

Pour cette mise en place, nous travaillons en collaboration avec le directeur de l'école, les institutrices et l'ATSEM.

Parallèlement, nous avons rencontré, à plusieurs reprises, les enseignants afin de connaître leurs projets futurs et leurs attentes envers la municipalité.

Actuellement, nous travaillons, toujours en collaboration avec les enseignants, pour la mise en place d'un Conseil Jeunes, avec des élèves de l'école primaire dans un premier temps.

RÉUNION AVEC L'ENSEMBLE DES ASSOCIATIONS CEVINOISES : nous avons rencontré les membres des associations afin de connaître le rôle de chacune d'entre elles et leurs attentes de la commune et le maintien ou non des organisations actuelles, ceci dans le but de travailler ensemble.

Nous avons évoqué notre projet de créer une manifestation commune autour du thème du vignoble.

RENCONTRE AVEC LES EMPLOYÉS MUNICIPAUX dans le but de connaître les pratiques de chacun et d'apprendre à travailler ensemble en ce début de mandat.

Nous rappelons également que le site internet de la Commune, géré par Samuel Deltour que nous remercions vivement, est à la disposition de toute information événementielle des associations cevinoises.

De manière inattendue et exceptionnelle, nous avons ouvert les portes de la salle des fêtes aux « naufragés de la neige » le samedi 27 décembre 2014. Nous avons accueilli environ 80 personnes, dans une bonne ambiance et avec l'aide des cevinois pour le prêt de couvertures.

Nous présentons nos meilleurs vœux pour cette année 2015 à tous les Cevinois.

COMMISSION FINANCES

LA COMMUNE DISPOSE DE 3 BUDGETS :
Principal • Eau • Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS)

Ces budgets dégagent en fin d'exercice un résultat (bénéfice ou perte) exprimé en crédits budgétaires. La notion de crédits budgétaires ne doit pas être confondue avec le solde de trésorerie. Le solde de trésorerie est le solde du compte bancaire de la commune à un instant T. Au contraire les crédits budgétaires sont des prévisions pour l'année entière. Au moment de l'écriture de ce mot les résultats de clôtures de nos trois budgets pour l'exercice 2014 ne sont pas encore connus.

Le service administratif de la Mairie travaille actuellement avec la trésorerie d'Albertville et effectue un pointage contradictoire entre les comptes administratifs (comptes tenus par la commune) et les comptes de gestion (tenus par le comptable public) et ainsi dégager un résultat définitif par budget.

Selon la loi, ces résultats devront être validés par la sous-préfecture d'Albertville au plus tard le 1^{er} juin 2015. Les estimations sont bonnes et la situation financière de notre commune est saine et maîtrisée.

Vos élus travaillent actuellement à la préparation des budgets pour l'exercice 2015. Nous devons prendre en considération le désengagement de l'État : c'est-à-dire que sur l'année à venir, les aides financières versées par l'État seront encore plus faibles.

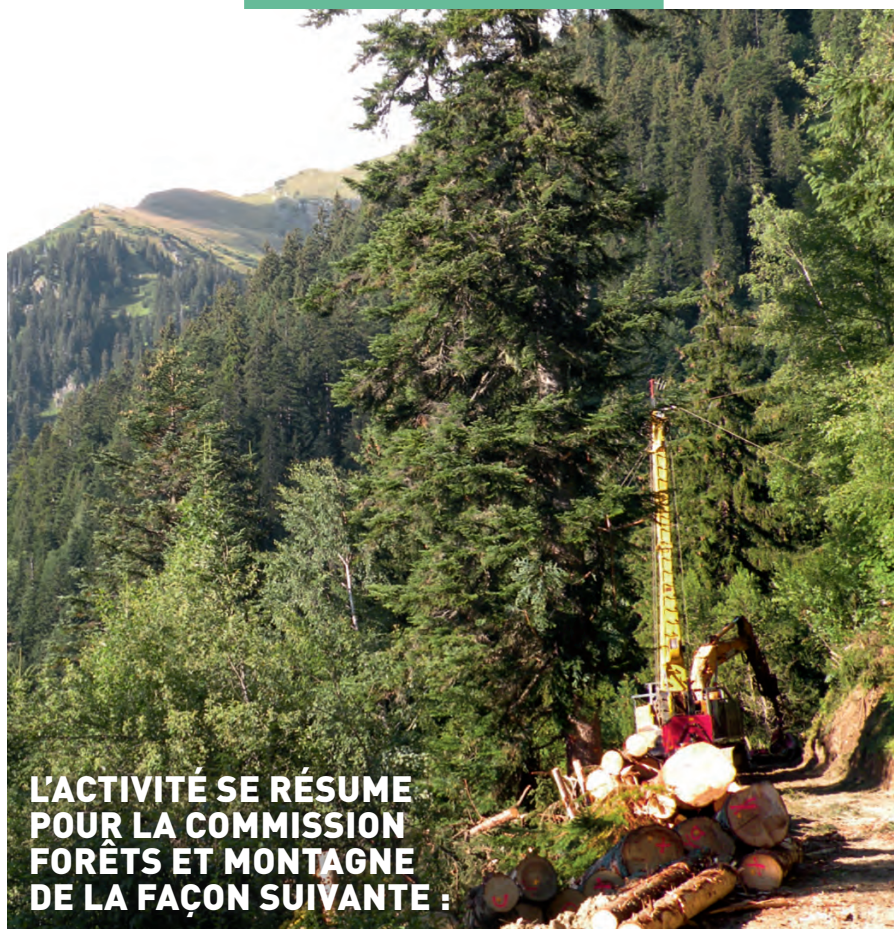
Pour être complet et toujours selon la législation, les budgets 2015 devront être votés et transmis à la sous-préfecture d'Albertville pour visa, au plus tard le 15 avril 2015.

Sachez pouvoir compter sur notre implication et notre volonté de gérer de manière rigoureuse et « en bon père de famille » les finances de notre commune.

TRÉSORERIE



COMMISSION FORÊTS ET MONTAGNE



L'ACTIVITÉ SE RÉSUME POUR LA COMMISSION FORÊTS ET MONTAGNE DE LA FAÇON SUIVANTE :

1. Coupe au câble à 1 600 m. d'altitude sur la parcelle 39 située au lieu-dit « Les 3 fontaines », sur la fin de la piste du Charvet, avant la montée au Sécheron.

Coupe au câble sur 2 lignes réalisée par l'entreprise Jean-Paul COUTTIN d'Ugine en partenariat avec l'ONF courant septembre / début octobre.

Volume de bois exploité de 870 m³, constitué de Sapins et d'Épicéas : 24% de qualité Charpente et 76% de qualité palette.

À noter une aide pour la coupe au câble de 9 300 € de l'assemblée des Pays de Savoie et une avance de trésorerie (Fonds d'Amorçage) de 25 200 € du CG73 au taux de 0% à rembourser dans un délai de 8 mois à partir des premières rentrées d'argent relatives à la vente de ce bois. La totalité a été vendue à la scierie André de Faverges.

2. Travaux d'entretiens par l'ONF des routes, pistes, et sentiers en terrain communal avec notamment curage des renvois d'eau existants mais aussi mise en place de 8 nouveaux renvois d'eau sur la piste du Châtelard / Bénétant.

3. Rencontre avec le bureau de l'Association Pastorale de Cevins dans le but de relancer les activités de l'Association et continuer à assurer la mise en valeur et la gestion du périmètre concerné (l'AFP de Cevins c'est 315 Propriétaires pour une superficie totale de 21 ha). À ce titre, le bureau existant a décidé de convoquer l'ensemble des Propriétaires pour une Assemblée Générale s'est tenue le 31 janvier à salle des Fêtes de Cevins.

4. 2 corvées réalisées sur la base du bénévolat ont eu lieu courant 2014 :

- La première en date du 17 mai regroupant 14 Personnes et qui avait comme objectif de nettoyer les zones de captage d'eau situées en amont du hameau de la Ville.
- La seconde en date du 19 Juillet regroupant 7 personnes, et qui s'était donné comme objectif de dégager et de rendre praticable le sentier en balcon à flanc.
- De montagne reliant la route du Charvet (départ cote 1320 juste avant la Gruvaz) à la piste menant aux Cornaches (arrivée cote 1450 au-dessus du parking du Planet).

AGENCE POSTALE INTERCOMMUNALE

L'agence postale de CEVINS, vous remercie pour votre fidélité.

Une **tablette tactile** est mise à votre disposition pour vous permettre d'accéder aux services de la poste (ex : s'informer sur un produit, consulter et gérer ses comptes, ouvrir une ligne mobile...) ou aux services publics (ex : lire le dernier compte rendu du conseil municipal, s'informer sur les services publics, suivre ses démarches en lignes).

Corinne continuera à vous accueillir avec le sourire et sa bonne humeur du **lundi au vendredi de 9h à 12h** pour réaliser vos diverses opérations :

- Retraits des courriers et colis avisés.
- **Les affranchissements** : tous types de courrier et de colis nationaux et internationaux.
- **Financières** : retraits et dépôts d'espèces à hauteur de 350 € par semaine.
- **Ventes** : divers tarifs de timbres, enveloppes, préimprimées, emballages colissimo, des recharges téléphoniques La Poste Mobile.
- Et encore d'autres services tels que la réexpédition du courrier...



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE - CCAS



En 2014 ont été organisés sur notre commune dans une ambiance conviviale, le repas des sages et la distribution des colis de Noël.

Nos 2 centenaires :

- Mme Jeanne BOUVIER
née le 15/12/1912
- Mme Jeanne LEGREE
née le 26/09/1910

Les 2 personnes les plus anciennes lors du repas sont :

- Mme Louise YVOZ (ci-contre)
- M. Jojo CURTILLAT

Merci à tous les bénévoles qui nous accompagnent et bonne année à tous !

LES MEMBRES DU CCAS SONT :

Nicole DUNAND,
Maryvonne GIGUET,
Agnès NAULIN,
Valérie POINTET,
Renée RUFFIER
(Membres nommés).

Philippe BRANCHE,
Bernadette AMIEZ,
Sébastien PIVIER,
Nadine POINTET,
Ginette RIGOTTI
(Membres élus).



LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE OUVRE SES PORTES

Notre équipe de bénévoles travaille avec la Bibliothèque Départementale de La Léchère et vous propose à titre gratuit un grand choix de documents destinés aussi bien aux adultes qu'aux enfants : romans, BD, documentaires...

VOUS AUREZ LA POSSIBILITÉ DE RÉSERVER VOS LIVRES.

PORTES OUVERTES ORGANISÉES
samedi 31 janvier 2015 de 10 h à 12h.
Visite des locaux et inscription gratuite.

BIBLIOGOÛTER ORGANISÉ mercredi
4 février à partir de 15h30.

Accueil des petits et des grands pour découvrir la bibliothèque et partager un goûter ensemble.

→ D'autres seront organisés dans l'année

HORAIRES :

Mardi : 16h30 • 17h
Mercredi : 15h30 • 17h30
Vendredi : 16h30 • 18h



Nous restons à l'écoute de toutes vos demandes et suggestions : bibliothequedecevins@yahoo.fr
Alexandra, Clarisse, Hélène et Simone

SERVICE TRANSPORTS URBAINS



PLUS DE BUS POUR
ALLER PLUS LOIN
**DES RÉSULTATS
ENCOURAGEANTS**

Depuis le 1^{er} septembre 2013, et pour une période expérimentale de deux ans, le réseau « Je prends le Bus » s'est étendu vers de nouvelles destinations sur le territoire de la Co.RAL et même jusqu'à Grésy-sur-Isère et Ste Hélène-sur-Isère.

La fréquentation constatée sur l'ensemble des lignes du réseau est prometteuse.

De septembre 2013 à septembre 2014, les lignes A et B circulant au cœur d'Albertville ont vu leur fréquentation doubler depuis leur création. Et depuis début 2014, on observe encore une hausse de 10%. La restructuration de la ligne C (Albertville – Ugine) a généré 30% de fréquentation en plus. Quant aux 5 lignes interurbaines (D, E, F, G, H), leur ouverture au grand public semble réussie : +33% par rapport à l'an dernier depuis la rentrée de septembre 2014, soit 3 200 personnes en plus sur 2 mois !

**ALORS,
ALLONS DROIT AU BUS !**

253 000 PERSONNES

ont emprunté les bus coraliens du 1^{er} septembre 2013 au 31 août 2014.

**DES ÉVOLUTIONS
À PARTIR DE JANVIER 2015**

**pour mieux prendre en compte
les besoins et attentes des usagers.**

- Modification d'horaires et de trajets.
- Déplacement d'arrêts.
- Suppression de plusieurs transports à la demande, avec remplacement partiel en horaires fixes.
- Maintien des tarifs Pass mensuels et annuels, malgré la hausse de la TVA.

INFOS PRATIQUES

8 lignes de Bus, 20 communes desservies à partir d'Albertville

- A : Croix de l'Orme → Gilly-sur-Isère
- B : Pierre du Roy → Grignon
- C : Gare d'Albertville → Ugine
- D : GARE D'ALBERTVILLE > CEVINS**
- E : Gare d'Albertville → Rognaix
- F : Gare d'Albertville → Mercury
- G : Gare d'Albertville → Grésy-sur-Isère
- H : Gare d'Albertville → Ste Hélène-sur-Isère

DES TARIFS ATTRACTIFS :

- Ticket unitaire : 1,20 €
- Pass annuel : 150 € plein tarif
100 € tarif Eco

— Toutes les infos pratiques sur www.coral.fr

CONNAISSEZ-VOUS TRANS SERVICE ASSOCIATION ?

UN SERVICE À DISPOSITION

Vous avez plus de 75 ans, ou vous êtes handicapé ? Trans Service Association peut vous aider à vous déplacer sur les 18 communes de la CoRal.

Depuis 1998, avec ses véhicules, ses chauffeurs et ses accompagnateurs bénévoles, TSA facilite les déplacements de plusieurs centaines d'habitants âgés ou handicapés du secteur.

Tous les types de déplacements sont possibles : parcours réguliers, pour aller au travail ou à l'école. Parcours occasionnels pour se rendre chez le médecin, pour faire les courses ou aller voir des amis.

Sur réservation, et du lundi au vendredi, les chauffeurs et les bénévoles de TSA viennent vous chercher chez vous et vous accompagnent jusqu'à votre destination, quel que soit votre handicap.

UN SERVICE À RENDRE

Vous avez du temps libre ? Rejoignez l'équipe des bénévoles de Trans Service Association. En venant deux demi-journées par mois, vous permettez à nos anciens et aux personnes handicapées du territoire, de votre commune, de vivre plus facilement en accédant à toutes les activités de la vie. Que vous soyez accompagnateur ou chauffeur, votre présence est indispensable !



TRANS SERVICE ASSOCIATION

120, chem. de l'Olivet - 73200 Albertville

Accueil téléphonique de 9h à 12h et de 13h45 à 17h30 au 04 79 32 73 11.

Réservations de déplacements

06 86 60 11 88 sur le bassin Albertvillois
06 04 59 76 97 sur Ugine et Marthod.
infos@transservice-association.com

LE POINT SUR LE TRI DES DÉCHETS

DE LA BONNE GESTION DE NOS DÉCHETS ET DE NOS ENCOMBRANTS.

Notre Commune doit encore trop souvent faire face à des actes de **dépôts sauvages** d'ordures ménagères et de matériaux de tous genres, y compris de déchets verts comme tout récemment constaté le long des berges de l'Isère.

Nous rappelons que ces pratiques sont interdites par la loi (article R.635-8 du code pénal) et que tout contrevenant s'expose à une amende pouvant graduellement aller jusqu'à **1 500 € avec confiscation du véhicule**.

Pour mémoire, la déchèterie de la Bâthie est équipée pour collecter et traiter la quasi-totalité de nos encombrants, exception faite des ordures ménagères. Une fois triés, ces matériaux sont pour l'essentiel recyclés et valorisés pour d'autres applications. De plus, l'accès à la déchetterie est gratuite pour les particuliers jusqu'à concurrence de 3 m³ de dépôts par jour (pour les heures d'ouverture voir en Mairie).

N'oublions pas non plus les 3 sites de collectes équipés de bacs à tri et répartis sur le territoire de la Commune : **parking Salle des Fêtes + la Roche + les Vernays**. Comme déjà annoncé par la Co.Ral, chacun de **ces sites va progressivement en ce début d'année 2015 passer de 3 à 2 bacs** qui seront à utiliser de la façon suivante : voir schéma ci-dessous.



BAC VERT

→ UNIQUEMENT LES VERRES ALIMENTAIRES

Enfin, et sur la base d'un projet déjà réfléchi et bien engagé par nos employés Communaux, **la Commune de Cevins va courant 2015 se doter d'une aire de compostage** avec comme objectif de pouvoir d'année en année disposer d'une quantité suffisante de terreau nécessaire au fleurissement et à l'embellissement de notre village. Dans les mois à venir, nous vous tiendrons informés des modalités d'ouverture et de fonctionnement de cette aire qui devra bien entendu et comme son nom l'indique, être exclusivement réservée aux seuls déchets verts (vigilance est ici de mise).

... BON TRI



NOUVEAU
PAPIERS,
JOURNAUX,
CARTONNETTES

BAC JAUNE

→ BÔÎTES DE CONSERVE,
FLACONS, AÉROSOLS, BOUTEILLES
EN PLASTIQUE ET
BRIQUES ALIMENTAIRES

(la séparation des différents matériaux étant réalisée par la suite au centre de tri de Gilly-sur-Isère).

LE TRI
DEVIENT
PLUS
SIMPLE !

À PARTIR DU 5 JANVIER 2015, les conteneurs bleus disparaissent, et tous les emballages recyclables et papiers iront dans les conteneurs de couleur JAUNE.

Le tri par matériaux sera effectué au centre de tri de Gilly-sur-Isère, par des professionnels. Les différentes sortes de bouteilles en plastique, l'acier, l'aluminium, le papier et les cartonnettes seront ainsi séparés afin d'être envoyés vers leurs filières de recyclage respectives.

Un seul conteneur pour le papier et les emballages, c'est :

- un geste de tri simplifié,
- moins d'erreurs de tri,
- une harmonisation avec les consignes de tri de nombreux territoires.

LES MODALITÉS PRATIQUES VOUS SERONT ENVOYÉES PAR COURRIER.

Notez bien que les collectes des bacs d'ordures ménagères et des conteneurs pour le verre ne changent pas !

UNE QUESTION ?

Contactez les animateurs du tri de la Co.RAL au **04 79 10 03 68** le matin,

ou sur animateursdutri@coral.fr

L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF LE SYNDICAT DES VERNAYS

HISTOIRE

Créé en avril 1997, le Syndicat Intercommunal des Vernays (SI des Vernays) regroupe les Communes de Cevins, Rognaix et St Paul-sur-Isère. Il assure la gestion, l'exploitation, l'entretien et le renouvellement du réseau d'assainissement collectif des 3 communes ainsi que les collecteurs Rognaix / St Paul-sur-Isère et Cevins / St Paul-sur-Isère.

Il faut ajouter également les trois débit-mètres installés en dehors du périmètre de la station d'épuration, ainsi que la station d'épuration construite sur le territoire de la Commune de Saint-Paul-sur-Isère, y compris son poste de relèvement et sa conduite de refoulement.

Ce Syndicat s'est substitué aux communes pour l'ensemble de leurs droits, devoirs et obligations en matière de service de collecte, de transport et de traitement des eaux usées domestiques et assimilées.

Le Syndicat est administré par un Conseil Syndical qui compte 14 élus :
3 délégués titulaires et
2 délégués suppléants (sauf Cevins qui a désigné un seul suppléant) désignés par les Conseil Municipaux de chaque Commune adhérente.

Depuis le renouvellement municipal de mars 2014,
le Président du Syndicat est
Patrick MICHAULT
(Maire de St Paul-sur-Isère),
Sébastien PIVIER (Cevins) en est
le 1^{er} Vice-Président et
Patrice BURDET (Rognaix)
le 2^{ème} Vice-Président.

Les autres délégués titulaires sont
Sébastien BLANC (St Paul-sur-Isère),
Jérôme LEBOSSELIER (St Paul-sur-Isère),
Philippe BRANCHE (Cevins),
Raymond MULLER (Cevins),
Florian CHAMOT-CLERC (Rognaix),
Éric DUQUESNOY (Rognaix) et en tant que
délégués suppléants,
Véronique AVRILLIER (St Paul-sur-Isère),
Gérard CARREAU (St Paul-sur-Isère),
Marie-Christine DORIDANT (Cevins),
Maud BIDEZ (Rognaix) et
Jacquy THEILLOL (Rognaix).

ORGANISATION

À noter que fin 2014, le siège du Syndicat qui se trouvait dans un appartement au-dessus de la Mairie de Saint-Paul-sur-Isère a été transféré dans les locaux de L'Arpège (avenue des Chasseurs alpins à Albertville). Ces locaux ne présentent plus d'utilité puisque la facturation, le suivi financier et administratif sont désormais réalisés au Pôle administratif. Le Conseil Syndical, quant à lui, continue de se réunir dans chacune des Communes membres.

RÉVISION DU SCHÉMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT

Depuis 2012, le Syndicat s'est engagé dans la révision du Schéma Directeur d'Assainissement du secteur. Il était, en effet, indispensable de revoir les anciens schémas réalisés à l'échelle de chaque Commune pour avoir un plan global des réseaux et pouvoir réfléchir aux orientations et priorités à donner au vu des capacités financières du Syndicat.

À l'issu du diagnostic de la station d'épuration et du réseau réalisé par la Société SCERCL : visite des regards, investigation sur les exutoires des réseaux pluviaux, inventaire des réseaux d'assainissement, mise à jour des plans... et au vu de l'étude financière, le Conseil Syndical a défini comme suit ses orientations et priorités pour les années à venir :

1

Conduire les travaux de protection du collecteur en bordure de l'Isère
(travaux menés courant 2014/2015 voir ci-après).



2 Mettre en conformité la station d'épuration : la réutilisation du décanteur-digester de Saint-Paul-sur-Isère avec complément de traitement (540 000 à 702 000 € suivant la filière) ou la création d'une station d'épuration propre au Syndicat (1 080 000 à 1 400 000 €) se sont avérées plus coûteuses et moins adaptées qu'un raccordement du réseau sur la station d'épuration de La Bâthie via Arbine (430 000 €).

3 Réaliser sur le réseau les travaux suivants au cours des années à venir :

- LA MONTAZ : pose d'un déversoir et raccordement à la STEP (coût estimé 51 150 €)
- LE BORNAND : pose d'un déversoir et raccordement à la STEP (coût estimé : 31 650 €)
- LUY DE FOUR : pompage et raccordement au réseau existant (coût estimé : 31 650 €)
- LES COURS : mise en séparatif du réseau et des branchements (coût estimé : 190 370 €)

Ces 4 secteurs restent en assainissement collectif. Par contre, les LAQUAIS/VARENDON à Rognaix et le Cudray à Saint-Paul-sur-Isère, pour lesquels aucune solution techniquement et économiquement valable ne peut être trouvée pour un assainissement collectif répondant aux normes en vigueur, passent quant à eux en assainissement non collectif. Par délibération du 12 novembre 2014, le Conseil Syndical approuvait le nouveau Schéma Directeur d'Assainissement, avant sa transmission au Préfet pour mise en enquête publique du nouveau zonage qui devra être pris en compte dans les PLU de nos communes.

RESSOURCES

Les ressources du Syndicat proviennent essentiellement de la taxe d'assainissement perçue auprès des ménages raccordés au réseau de collecte. Cette taxe comprend une partie fixe qui correspond à l'abonnement (17 €/abonnement/an) et une partie variable qui correspond à la consommation d'eau de chaque abonné pour l'année civile écoulée multiplié par le prix au m³ (0,90 € HT en 2014) voté par le Conseil Syndical chaque année auquel s'ajoute 0,155 €/m³ reversés à l'Agence de l'eau.

La PAC (Participation pour l'Assainissement Collectif) qui s'est substituée à la PRÉ (Participation de Raccordement à l'Égout) vient aussi compléter le dispositif des recettes du Syndicat. Cette participation est perçue lors du raccordement au réseau d'un nouvel abonné dans le cadre d'une nouvelle construction ou d'une construction existante qui n'était pas raccordée. Le montant de cette participation est voté par le Conseil Syndical chaque année et est actuellement de 2 200 € par logement raccordé.

Les travaux d'investissement peuvent aussi faire l'objet de subventions délivrées par l'Agence de l'Eau et le Conseil Général. Si les taux de subvention pour l'assainissement ont pu atteindre 60% par le passé, ils ont depuis fortement été réduits, le taux maximal auquel peut prétendre le Syndicat actuellement est de l'ordre de 28%.

Aussi, le Syndicat, pour pouvoir poursuivre les travaux indispensables au maintien et au confortement du service, se voit contraint d'accroître la contribution des usagers portant la redevance sur 2015 à 1,10 € HT/m³. A noter toutefois que malgré cette augmentation, le coût de l'assainissement dans nos communes demeure dans la moyenne basse du Département.

PROTECTION DU COLLECTEUR



Le collecteur de la station d'épuration est situé sur la berge gauche de l'Isère au droit de Saint-Paul-sur-Isère à l'aval du Pont de Cevins.

Suite à la crue de mai 2008, cette conduite d'assainissement avait été totalement découverte sur 80 m mettant également à nu un regard aval et fragilisant ainsi la protection d'un autre regard, à l'amont. La crue de début juillet 2013 a eu pour conséquence la dislocation partielle de la protection d'urgence faite en 2010 et accentuant la vulnérabilité de la berge.

Pour faire face à cette situation, il a fallu reprendre la berge sur environ 115 m pour préserver à la fois le collecteur et le poteau électrique RTE. Les travaux ont été conduits en deux tranches, l'enrochement avec réalisation d'un sabot puis la végétalisation de la partie supérieure de la berge. Le bureau Hydrétude a assuré la Maîtrise d'œuvre de l'opération.

C'est l'entreprise Bianco qui a conduit les travaux d'enrochement, associée à l'entreprise Millet pour la végétalisation.

Le montant de l'opération en cours de finalisation est de l'ordre de 150 000 € HT. RTE a participé à hauteur de 35 000 € et le Conseil Général a attribué une subvention au titre du Fonds Risques et Érosions Exceptionnels (FREE) de 64%.

FONCTIONNEMENT

ADMINISTRATIF :

Vous rencontrez un problème sur votre facture, vous avez une question d'ordre administratif, vous pouvez contacter le Pôle administratif à la Co.RAL :

Tél. 04 79 10 48 48 - Fax : 04 79 10 01 81
Email : s.i.vernays@wanadoo.fr

TECHNIQUE :

Vous rencontrez un problème technique d'égout bouché en dehors de la partie privée c'est-à-dire après votre raccordement au réseau. Vous pouvez contacter le délégué du Si des Vernays de votre Commune.

RAPPELONS PAR AILLEURS QUE L'ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL QUANT À LUI EST GÉRÉ PAR LA CO.RAL (COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA RÉGION D'ALBERTVILLE).



CLUB DES AÎNÉS DU NANT BAYET



LE CLUB FORME AU REFUGE DE PLAISANCE



LE VOYAGE DE PRINTEMPS



LE CLUB FÊTE CARNAVAL À CEVINS



LES JEUX DU VENDREDI AU CLUB

L'idée géniale de créer un Club des Aînés est née à ROGNAIX fin 2008 et notre première Assemblée Générale a eu lieu le 9 janvier 2009. Depuis, d'année en année, il n'a cessé de croître pour arriver en 2014 à presque...

100 adhérents

une vraie réussite qui souligne les besoins qu'avaient les Aînés à se retrouver.

Vite, il est apparu qu'une petite commune aussi dynamique soit-elle, ne pouvait assurer seule cette création. Très vite les responsables d'alors ont pensé que nous devions mettre un pont sur le « Bayet » et voir si sur l'autre rive (rive gauche), nous trouverions des oreilles attentives ! À notre demande. Les Saint-Paulains ont accepté de partager les espoirs qui nous liaient à ce projet et ils ont adhéré.

Ce fut donc fait pour le bonheur d'un grand nombre. Le Club alors, a même choisi comme nom, « **Club des Aînés du Nant Bayet** » ne voyant plus le torrent comme une séparation des communes mais bien comme un trait d'union.

C'est alors qu'un petit groupe de personnes de CEVINS a eu le désir de « franchir l'Isère » pour nous rejoindre. Le Club largement ouvert aux échanges, les a accueillis avec plaisir maintenant, aucune différence entre les communes n'est d'actualité. L'accueil de ces personnes a permis d'ajouter le nom de la commune à l'enseigne du Club celui-ci devenant « **Club des Aînés de ROGNAIX, SAINT-PAUL, CEVINS** ». Les autres communes environnantes disposaient déjà de Clubs et cela manquait vraiment dans notre secteur.

On peut également venir de communes environnantes et de toute la SAVOIE. Certaines personnes font le choix de plusieurs rencontres dans la semaine à divers autres Clubs. Il existe d'ailleurs à la Fédération des « Multicartes » qui permettent de payer une cotisation totale à un Club et de ne régler que la cotisation au Club supplémentaire.

Cette année la cotisation totale est de 17 €, la multicarte supplémentaire, 10 €.

Le Club des Aînés du Nant Bayet, est rattaché d'abord à une Fédération Nationale qui était précédemment appelée « Fédération des Aînés Ruraux ». Pour se moderniser et coller à son temps, après une décision nationale elle a changé son nom et s'appelle maintenant « **Génération Mouvement** ». Pour être plus proche du terrain, cette fédération se divise en Régions et pour ce qui nous concerne, nous avons la « **Fédération Génération Mouvement de Savoie** » conduite par son dynamique Président actuel Philippe AUSSÉDAT.

Cette Fédération permet de faire entendre la voix des Aînés dans les diverses instances représentatives et assure les membres du Club lors de toutes les activités. De plus, elle est organisatrice de voyages et de rencontres diverses.

Je terminerai ces quelques lignes en remerciant vivement les municipalités et les différents Maires qui nous ont toujours aidés et soutenus, sans eux, rien ne serait possible alors, les Aînés du Club et moi-même les remercions vraiment.

Le Président : Clovis AVRIT

POURQUOI UN CLUB SUR NOS 3 COMMUNES ?

À mon avis, notre société actuelle matérialiste, favorise l'individualisme et le repli sur soi-même. L'audio-visuel, internet, la voiture et autres techniques contemporaines ne permettent que des échanges virtuels ou des actes individuels. Le Club des Aînés est à l'opposé de cela. Il préconise, le partage et les rencontres. Nous avons des personnes qui attendent avec beaucoup d'impatience le vendredi.

De nombreuses fêtes et repas viennent marquer le cours de l'année et le 19 décembre un repas est OFFERT à tous les membres à jour de leurs cotisations.

ALORS, VENEZ NOUS REJOINDRE, VOUS SEREZ LES BIENVENUS, NOTRE ASSOCIATION EST OUVERTE ET VOUS AVEZ OU VOUS AUREZ CERTAINEMENT DES AMIS AU CLUB !

Il vous suffit tout au long de l'année d'appeler au **06 88 80 34 77**

Notre réunion hebdomadaire se déroule un mois à ROGNAIX et le mois suivant à ST PAUL, accueil à 14h30.

L'ÉCHO DE SÉCHERON

Comme vous le savez, l'effectif de l'Écho de Sécheron, a fortement diminué depuis plusieurs années maintenant, pour atteindre un nombre de 12 musiciens. Les différents messages pour recruter restant sans succès.

Malgré tout, nous assurons toujours dans la joie et la bonne humeur les traditionnelles cérémonies du souvenir, ainsi que quelques manifestations cela et là, comme les 90 ans de notre président d'honneur, en la personne de Marcel ROCHAIX.

Nous réalisons chaque année en Juin, une vente de pains et de poulets grillés façon portugaise, au four communal de Bornand. Cette année, ce n'est pas moins de 150 pains et 115 poulets qui ont été vendus sur cette matinée.

Le tout sous un magnifique soleil, et surtout dans la bonne humeur caractérisée par la batterie fanfare. Nous en profitons pour remercier Jean pour son aide physique, ainsi que Daniel et Gilbert pour leurs aides logistiques.

Enfin nous remercions l'ensemble des cevinois et cevinoises pour leurs accueils toujours sympathiques et leurs participations lors de nos manifestations, car sans eux, le succès ne serait pas au rendez-vous.

Pour finir, un petit message comme le dirait notre chef, à l'ensemble des musiciens : « Super les copains, faut continuer comme ça, on est un bon groupe ».

L'Écho de Sécheron vous souhaite que l'année 2015, soit rythmée de manière harmonieuse suivant votre propre partition.

ASSOCIATION RÉPUBLICAINE DES ANCIENS COMBATTANT . A.R.A.C.

L'A.R.A.C., plus qu'une amicale, est une Association active créée dans les tranchées en 1917 par l'écrivain Henri BARBUSSE. L'A.R.A.C. continue, au nom de l'Amitié, de la Solidarité, de la Mémoire et de la Paix, de lutter contre toutes guerres.

L'année 2014, centenaire de la déclaration de guerre de 1914-1918, a permis de rappeler que nos anciens ont combattu pour faire reconnaître le « prix du sang, de la sueur et des larmes » selon Winston CHURCHILL.

Ils ne demandent pas l'aumône, mais un droit à réparation, notamment en revendiquant une retraite d'Ancien Combattant plus décente.

La guerre de 1914-1918 devrait être « la der des ders ». Hélas les anciens combattants sont inquiets des événements actuels qui peuvent déboucher sur une nouvelle catastrophe mondiale.

Malgré tout, nous présentons nos meilleurs vœux pour l'année 2015 à la population cevinoise.

La Section A.R.A.C. de Cevins

ASSOCIATION DE L'UNION FÉDÉRALE DES ANCIENS COMBATTANTS DE CEVINS . UFAC

Encore une fois, en cette année 2014, notre association a été touchée par le décès brutal de Constant POINTET, ancien combattant de guerre d'Algérie et porte-drapeau pendant de nombreuses années. Aujourd'hui, nous avons une pensée pour toute sa famille, à qui nous présentons nos sincères condoléances. Notre association a été durement affectée ces dernières années par des décès successifs.

Nos vœux les plus sincères sont adressés à toute la population pour l'année 2015.

Association de l'UFAC

LES TRICOTEUSES

Le groupe des tricoteuses continue avec mérite de « Prendre le temps » pour confectionner des ouvrages pour les tout-petits : mailles à l'endroit, mailles à l'envers, torsades, chevrons... Nous aimerions de temps en temps avoir votre visite : le mardi après-midi.

Que cette nouvelle année 2015 soit remplie de bons et beaux moments pour vous tous.



Prendre le Temps

Écoutez la symphonie des oiseaux

Dans les peupliers et les roseaux

Se laisser bercer au clair de lune

Par le chant du rossignol

Donnant la sérénade.

Prendre le Temps

Voir l'astre suprême disparaître

Dans les brumes ensanglantées

D'un crépuscule meurtrier

Le ciel prenant le deuil

Dans la nuit étoilée

Prendre le Temps

Prendre le Temps...



LES SAPEURS-POMPIERS DE BASSE TARENTAISE

LES CIS BASSETARENTEISE COMPTENT

29 sapeurs-pompiers actifs **43** jeunes sapeurs-pompiers

Depuis le 1^{er} janvier 2004 le CIS Basse Tarentaise a regroupé 6 communes et rattaché par la même occasion les différents centres : La Bâthie, Tours-en-Savoie, Essert-Blay, Rognaix, St Paul et Cevins, pour permettre une meilleure gestion du personnel et des équipements.

Au 1^{er} janvier 2015 le c/c AVRILLIER Paul qui compte 26 années de service prend sa retraite bien méritée et le c/c FERLAY Gilles fait valoir ses droits à la retraite après 20 ans de service.

Bonne retraite à tous les deux.

Dans le même temps 3 nouvelles recrues viennent gonfler les rangs du CIS :

- Le Capitaine EVE Pierrick qui nous vient des Vosges.
- Le sapeur 1^{ière} classe GONARD Kévin qui vient de Pont de Bonvoisin.
- Le sapeur JOVET Guillaume qui rentre le 1^{er} juillet et qui doit faire sa formation complète.



Le CIS Basse Tarentaise a effectué depuis le 1^{er} janvier :

44 INTERVENTIONS

Cette année le centre s'est vu acquérir un nouveau VTU en remplacement de l'ancien qui devenait trop vétuste.

Lors de la Sainte-Barbe, le 29 novembre 2014, Éric DUQUESNOY a reçu la médaille échelon Or pour 30 années de service.

Ont été nommé au grade supérieur :

- Le sapeur LASSIAZ Émeline au grade de sapeur 1^{ière} classe.
- L'adjudant-chef JOVET Laurent au grade de lieutenant.

AMICALE DES ANCIENS SAPEURS-POMPIERS DE CEVINS ET ROGNAIX

Une année s'est écoulée depuis la dernière parution, l'Amicale des Anciens Sapeurs-Pompiers réunie sur les deux communes (Cevins et Rognaix) compte environ trente personnes (anciens pompiers, veuves).

Celle-ci survie grâce aux membres de l'Amicale qui s'investissent lors des manifestations, ainsi que des personnes qui font des dons. Je souhaiterais les en remercier.

En septembre, « la journée détente entre amicaliste ». Et nous tenons à remercier la commune pour le prêt de l'ancien local CIS.

Tous se joignent à moi, pour vous souhaiter nos meilleurs vœux pour l'année 2015.

Le président de l'amicale, Sébastien PIVIER



CEVINS ANIMATION

Pour cette 2^{ème} année d'animation au village nos manifestations ont toujours autant de succès même si nous avons, lors de certaines de nos animations, dû composer avec la météo pas toujours favorable !

Nous avons commencé l'année par une sortie raquette nocturne au Nant Brun en Mars, puis au mois de juin a eu lieu notre traditionnel tournoi de football sous une pluie diluvienne, qui n'a malgré tout pas réussi à entamer notre moral !

Les festivités autour de la fête nationale ont été également marquées par un temps humide, qui n'a encore une fois pas découragé les boulistes pour le tournoi au terrain de Batardin. Finalement le feu d'artifice a pu être tiré entre deux averses et le repas à la salle des fêtes réussi !



Enfin avec l'APE de Cevins, un vin chaud a été offert au Cevinois au mois de décembre.

Nous tenions à remercier tous les Cevinois et les entreprises partenaires pour leur participation et leur soutien ! Nous espérons que de nouveaux bénévoles intégreront l'association pour renforcer notre équipe.

ASSOCIATION "JE DIS DANSE"

L'année qui s'achève a été pour nous une grande avancée dans la reconnaissance de notre association et je voudrais remercier Philippe BRANCHE, le Maire, et son conseil municipal qui ont reconnu qu'enfin notre association, s'inscrit au rang des associations de notre commune.

Dans le but de continuer pleinement de participer à la vie associative dans notre commune, il reste quelques points à aplanir pour qu'ensemble nous puissions tous nous investir et travailler sur des projets d'animations qui sont ou seront mis en place sur notre commune ; **nous sommes partie prenante de cette réflexion positive pour enrichir la vie associative Cevinoise.**

Pour nous, nos danseuses et danseurs sont toujours fidèles et nous espérons toujours de nouveaux participants.

PROGRAMME 2015 :

APRÈS-MIDI MUSETTE courant avril et espérons voir de nombreux cevinoises et cevinois.

JOURNÉE PORTE OUVERTE fin juin afin de sensibiliser toutes personnes qui seraient intéressées

par la danse de salon et également une ouverture vers **les jeunes, pour le rock, salsa, tchatcha et autres suivant leurs désirs**, en espérant qu'ils viendront nombreux pour nous rencontrer pendant cette journée.

Nous avons également tendu la main à l'association de Nant Bayet, afin de leur proposer un éventail de danses adaptées à leur rythme et à leur niveau en partenariat avec notre professeur et la fédération de danse, ceci dans le but de meubler des périodes creuses dans leurs activités.

DANS LE SOUCI, D'ACCROÎTRE, DE PROMOUVOIR LA DANSE DE SALON NOUS VOUS RAPPÉLONS QUE NOUS SOMMES À VOTRE ÉCOUTE, VENEZ NOUS APPORTER VOS SUGGESTIONS, VOS IDÉES POUR QU'ENSEMBLE NOTRE TISSU ASSOCIATIF FASSE HONNEUR À NOTRE COMMUNE.

Au nom du bureau, de tous les danseurs et de moi-même nous vous souhaitons, joie, bonheur, santé, en gros très **bonne année 2015.**

Le Président, Claude REY

BIEN VIVRE À CEVINS

Chères Cevinoises, Chers Cevinois,

Nous souhaitons porter à votre connaissance la création d'une nouvelle association communale intitulée « Bien vivre à Cevins » (Loi 1901 à but non-lucratif).

Celle-ci se donne comme objectif de contribuer au rayonnement de notre village, tout en étant soucieux de préserver son formidable patrimoine. Nous souhaitons rassembler toutes les bonnes volontés afin de proposer des activités et des manifestations aux habitants du village.

ACTUELLEMENT, NOUS RÉFLÉCHISSONS À TROIS PROJETS :

- **mettre en place un marché mensuel ou bimensuel de producteurs locaux ;**
- **instaurer un concours annuel de maisons fleuries ;**
- **ainsi qu'un concours d'illuminations de Noël.**

Également, nous souhaitons nous mettre à disposition des Cevinoises et Cevinois dans l'écoute de leurs attentes, qu'il s'agisse des familles, des personnes vivant seules, des personnes âgées ou des personnes malades. Ceci afin de vous apporter un soutien moral, et vous aider dans la mesure du possible à trouver des solutions et surmonter vos difficultés.

Nous sommes une petite équipe soudée, qui souhaite se développer, et nous souhaitons construire et renforcer le cadre de vie, si agréable et si chaleureux, qui caractérise notre commune.

C'est par amour de notre village que nous souhaitons renforcer les liens entre les générations, et contribuer modestement au développement de notre commune.

LE BUREAU SE COMPOSE DE :

Philippe Delaporte (président),
Valérie Pointet (comptable),
Karim Amellal (secrétaire).

D'autres membres bienfaiteurs se sont déjà associés et tous les habitants de Cevins sans distinction, peuvent nous rejoindre, nos moyens à ce jour sont limités, n'hésitez pas à nous contacter au :



06 09 20 87 08

ou par Mail (provisoire)

sanphil.delaporte@neuf.fr

L'adhésion à ce jour est libre de cotisation en fonction des moyens de chacun et gratuite pour les enfants scolarisés, seul leur bénévolat sera requis.

L'association communale Bien vivre à Cevins vous souhaite une excellente année 2015 !

Le Président, Philippe Delaporte

GROUPEMENT FONCIER VITICOLE DE CEVINS



BILAN ANNÉE 2014

Le **G.F.V.** est heureux de s'adresser à vous par le biais du Bulletin Municipal. C'est l'occasion pour nous de vous informer de la vie du vignoble. Bien des choses se sont déroulées en cette année 2014 ! Outre les diverses demi-journées où nous avons effectué des corvées, d'autres travaux ont été réalisés.

- **La restauration des murs** effectuée en deux tranches par des entreprises de CEVINS, est une réussite qu'il convient de souligner (Entreprises Sébastien Pivier et David Louro). Cette réalisation a été en partie financée par une subvention du département de 50% du montant des travaux, plus l'attribution de 5000 €, au titre de la réserve parlementaire, de M. VAIRETTO. Ainsi la participation de la Commune s'en est trouvée réduite. Le coût total de la restauration de 9 murs s'élève à 30 000 € environ (photo ci-dessus).
- Plus récemment, **un Sarto s'est vu offrir un nouveau toit en ardoises de Cevins**. Grâce à la contribution de bénévoles, ce Sarto a été rénové à moindre coût. Nous adressons nos plus vifs remerciements à M. Robert Pointet qui a fait don des pièces de charpente, à M. Jean-Claude Blanc qui a réalisé les plans, effectué la préparation des poutres et différentes pièces de la structure et à Pierre Ruffier qui a réalisé le montage ainsi que la pose des ardoises. N'oublions pas de saluer l'aide précieuse apportée par les deux apprentis Sylvie et Bernard. Les ardoises proviennent de la toiture de l'ancienne école de Cevins et ont été cédées gracieusement par la Municipalité. Les murs ont été reconstruits grâce à une journée de corvée.

Merci à tous ceux qui ont œuvré bénévolement pour cette réalisation. Merci encore à ceux qui ont apporté leur expérience, fourni main-d'œuvre et matériaux.

- En cette fin d'année, nous avons à nouveau accueilli les étudiants en B.T.S., section paysagère du Lycée agricole de St Ismier. Nous restons en contact et cela devrait déboucher sur une journée de travail dans le coteau. Un autre établissement, le Lycée Agricole de La Motte-Servolex, a pris contact avec nous. Il se propose également de venir sur le site avec une classe en réinsertion pour reconstruire des murs en pierre sèche et restaurer un sarto. **Ces visites confirment l'intérêt de plus en plus grand que ce vignoble suscite bien au-delà de notre Commune.** D'autre part, ces participations permettent de réaliser une amélioration du coteau au moindre coût.
- Et bien sûr, les corvées continueront dans la bonne humeur grâce à notre vigneron, Brice Omont qui nous accompagne toujours et nous offre gracieusement le casse-croûte.

Le Coteau de Cevins fait partie de notre patrimoine. Il a besoin d'un entretien constant. Beaucoup de choses sont encore à réaliser et pour cela, l'adhésion de tous les CEVINOIS et de la Municipalité pour soutenir nos efforts est primordiale. La nature reprend très vite ses droits, nous nous en apercevons chaque jour. Alors faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour conserver ce site qui offre une belle image de notre Commune.

ACCA SAINT-HUBERT DE CEVINS

La chasse est un loisir, un sport qui ne se pratique pas uniquement à l'automne mais tout au long de l'année en collaboration avec les membres du bureau, la commune et la Fédération Départementale des Chasseurs de Savoie.

LE PRINTEMPS il y a les comptages de nuit des gibiers (cerfs, chevreuils, sangliers) ensuite il y a l'étude des nouveaux plans de chasse. Ceux-ci ont pour but d'assurer un équilibre cynégétique ce qui permet la stabilité ou l'augmentation des populations animales dont certaines espèces étaient peu présentes sur notre commune il y a quelques années encore comme le cerf.

PUIS ARRIVE LA PÉRIODE DES CORVÉES. Depuis plusieurs années elles sont axées sur la restauration des chalets de Cevins : il y a eu le chalet de Chizeraz (dans la vallée des 7 lacs) puis le chalet de Retord et celui du Plan du Jeu (dans la vallée de Grande maison). 880 heures de travail. Sans oublier la réfection des chemins de notre commune ou encore la remise en état des prés suite aux dégâts des sangliers. **Un grand merci aux chasseurs qui participent activement à l'entretien de notre patrimoine.**

ENTRE FIN JUIN ET DÉBUT JUILLET, on organise un comptage de chamois :

par équipe de 2 personnes on répertorie les différentes classes de chamois sur des secteurs définis, entre 6 et 10 h du matin. Cela permet d'évaluer le cheptel sur notre commune, cette année on a compté...

370 chamois.

À ce sujet, je renouvelle l'invitation à toutes les personnes non-chasseuses intéressées pour participer à ces comptages.

Inscription : 06 77 68 38 41

SEPTEMBRE EST LÀ ET L'OUVERTURE DE LA CHASSE ARRIVE.

Je tiens à remercier tous les responsables d'équipe qui chaque jour de chasse ont tenu la commission au chalet ainsi que les membres du bureau pour leur active participation toute l'année.

Je souhaite au Cevinois une excellente année 2015.

Le président, Patrick LESUEUR



ASSOCIATION LES PARENTS D'ÉLÈVES

L'Association des Parents d'Élèves est constituée de parents bénévoles qui donnent de leur temps et de leur énergie pour récolter des fonds qui seront directement profitables aux enfants car ils subventionnent une grande partie des projets proposés par les enseignants (sorties culturelles, sorties piscine, ski de fond, projet grand nord cette année...).

LE BUREAU EST CONSTITUÉ DE 4 MEMBRES, MAIS TOUS LES PARENTS PEUVENT PARTICIPER ET SONT LES BIENVENUS !!!

En début d'année, un appel est fait pour les parents qui désirent s'investir plus particulièrement ou être membre de l'association. Puis tout au long de l'année, dans une bonne ambiance, les membres de l'APE, et tous les parents volontaires sont invités à se rendre aux réunions pour préparer les différentes manifestations et actions.

Nous vous attendons toujours plus nombreux pour nos prochaines manifestations : vente de pain au four de Bornand, soirée Zumba, thé dansant... TOUTES LES INFORMATIONS nécessaires sur les panneaux d'affichage du village...

→ www.cevins.fr
f /APE Cevins

Nous tenions à vous remercier pour votre soutien ainsi que votre participation et nous vous présentons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2015 !

Les membres de l'APE

ASSOCIATION FONCIÈRE PASTORALE



Ce syndicat a pour but de regrouper les parcelles entourant les hameaux de La Ville, Le Bourgeois et Le Villard afin de les rendre plus facilement exploitables par les agriculteurs, mais aussi d'éviter que le paysage se referme à cause de la friche.

Ces dernières années, l'AFP a mené de gros travaux avec la commune de Cevins, comme l'adduction d'eau dans chaque secteur, mais aussi du défrichage et l'entretien des ruisseaux lors des corvées auxquelles participent les membres de l'association mais aussi les bénévoles et habitants des hameaux qui sont toujours les bienvenus.

Aujourd'hui, l'AFP pour perdurer et pouvoir obtenir des subventions doit évoluer du point de vue administratif avec par exemple la réécriture de ses statuts ou la création d'un bureau plus étoffé possédant sa propre trésorerie.

Dans ce but s'est tenue le 31 Janvier 2015 une assemblée générale à laquelle seront invités les propriétaires des parcelles concernées par l'AFP. **À NOTER QUE NOUS RECHERCHONS DE NOUVEAUX MEMBRES POUR LE BUREAU.**

Je voudrais remercier les élus municipaux pour leur aide dans les démarches administratives et leur volonté de faire perdurer le syndicat.

Pour finir, une pensée pour Constant POINTET qui fut membre du bureau pendant de longues années et qui nous a quittés récemment. Nous adressons nos sincères condoléances à ses proches.

Les membres du bureau se joignent à moi pour souhaiter nos meilleurs vœux à toutes et tous pour 2015.

Le président, Pascal BOUVIER

DIVERS



ÉCOLE DE CEVINS



L'ANNÉE 2014 A ÉTÉ RICHE EN ACTIVITÉS ET SORTIES À L'ÉCOLE DE CEVINS

La classe de cycle 3 est partie en classe de neige au mois de mars à Saint-François Longchamp. Nous avons eu un temps magnifique et tous les enfants ont progressé en ski et en autonomie.

Pendant l'année 2013-2014, la classe de cycle 3 a étudié le torrent de la Gruvaz et ses risques avec les élèves.

Avec l'aide d'Olivier Cartier Moulin, accompagnateur Moyenne Montagne et consultant en prévention des risques, nous avons pu mesurer au travers de documents et en nous rendant sur les bords de la Gruvaz, les risques potentiels liés à ce torrent. Nous avons découvert tout le travail des agents du RTM, qui depuis 1890 ont sécurisé le torrent pour éviter que celui-ci ne déborde et cause des dégâts aux habitations ou aux infrastructures.

Avec Maurice et Romolo, les employés communaux, les classes de cycle 2 et de cycle 3 sont allées voir les captages et le réservoir qui alimentent en eau les cevinois. Nous avons participé à un concours sur les risques d'inondation sous l'égide de l'UNESCO et nous avons remporté le 3^{ème} prix. Nous avons pu faire une randonnée au lac des Cornaches puis nous avons continué jusqu'au bassin de réception du torrent. Le lendemain, nous étions à Paris, au siège de l'UNESCO pour recevoir notre prix. Nous en avons profité pour visiter l'Assemblée Nationale grâce à M. GAYMARD, qui nous a rencontrés sur place pour expliquer aux élèves son travail de député.

La classe de cycle 3 est partie en classe rousse au mois d'octobre à Saint-François Longchamp. Les élèves ont pu découvrir ou améliorer leur pratique du VTT, ils ont aussi été initiés à l'orientation en manipulant carte et boussole.

L'équipe éducative remercie la mairie pour les travaux qui sont engagés pour rénover l'école. Cela permettra aux petits cevinois d'étudier dans de meilleures conditions.

Matthieu DUBOUIS

PROJET 2014-215

Les élèves suivent Sébastien DOS SANTOS BORGES, un musher qui va participer à la plus grande course de chiens de traîneau du monde, la YUKON QUEST au Canada. Il va participer à cette course avec des chiens qu'il a récupérés à la SPA.

Il est venu à l'école pour nous présenter son matériel et ses chiens. Toutes les classes de l'école participent à ce projet.

CE DERNIER SE CLÔTURERA PAR LA PROJECTION DU FILM RACONTANT SON AVENTURE.

La séance sera ouverte à tous.

En parallèle, les élèves travaillent en arts plastiques sur le thème du grand nord avec une intervenante.

UNE EXPOSITION sera mise en place au-dessus de la garderie au mois de mars pour que tous les cevinois puissent admirer le travail effectué.



SIBTAS

Six communes de Basse Tarentaise (La Bâthie, Cevins, Esserts-Blay, Rognaix, Saint-Paul-sur-Isère et Tours-en-Savoie) sont regroupées dans ce syndicat intercommunal de Basse Tarentaise. Le SIBTAS est signataire des contrats avec la CAF et le Conseil Général qui accompagnent les politiques Enfance et Jeunesse du canton.

L'**objectif** du SIBTAS est l'étude, l'organisation, la gestion et la mise en œuvre d'activités à caractère social et d'intérêt communal en direction de l'enfance et de la jeunesse.

Son **action** initiale est l'organisation du centre de loisirs sans hébergement des petites vacances, des vacances d'été et des mercredis après-midi.

POUR LA PETITE ENFANCE :

Le Relais Assistantes Maternelles (RAM) est un service gratuit en direction des assistantes maternelles et des familles. Son objectif est d'informer, conseiller et accompagner les parents sur les différents modes de garde du jeune enfant et sur les formalités administratives.

→ **LE LUNDI MATIN, UN ATELIER ÉVEIL** pour les enfants accompagnés de leur assistante maternelle est ouvert à la salle polyvalente de La Bâthie sous la responsabilité de **Nathalie Poulin**.

POUR L'ENFANCE :

L'accueil Loisirs est ouvert le mercredi après-midi, de même que pendant les petites vacances et celles d'été. Il est animé et coordonné par **Florence Torlet**. L'objectif est de favoriser l'accès aux loisirs, à la découverte et à l'épanouissement de l'enfant.

POUR LA JEUNESSE :

L'objectif est de favoriser l'autonomie, la responsabilité et la prise d'initiatives chez les adolescents. Cet accueil de loisirs est ouvert le samedi et les mercredis après-midi et les vacances scolaires. Des séjours sont proposés et diverses animations de village ponctuent l'année sous la responsabilité de **Virginie Pinet-Dimnet**.

LES NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES :

Depuis cette rentrée scolaire les 6 communes ont décidé de conduire, à l'échelle du territoire de Basse Tarentaise, l'expérimentation d'une organisation des rythmes scolaires concertée. Cette organisation intercommunale des TAP (Temps d'Activités Périscolaires) a été confiée au SIBTAS.

Pour le premier trimestre, 360 enfants ont fréquenté les TAP sur tout le territoire. Cette action est **gratuite pour les parents** et est subventionnée par les communes.

SIBTAS EN CHIFFRES

Sur Cevins,
les heures de TAP sont
de **13h30 à 16h30**
le **lundi**

44 enfants
à l'école de Cevins
ont fréquenté le TAP



SIBTAS
SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES ASSISTANTES ET ACTIFS SCOLAIRES
Cevins - Esserts-Blay - La Bâthie
Saint-Paul - Rognaix - Tours-en-Savoie

→ www.sibtas.fr
09 51 16 07 62



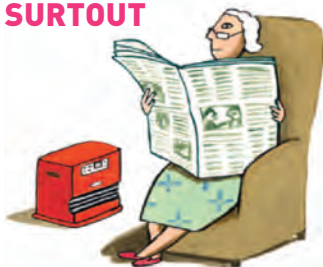
PRÉVENTION ET INFORMATION SUR LES RISQUES D'INTOXICATION AU MONOXYDE DE CARBONE

QU'EST-CE QUE LE MONOXYDE DE CARBONE ?

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année plus d'un millier de foyers, causant une centaine de décès. Il provient essentiellement du mauvais fonctionnement d'un appareil ou d'un moteur à combustion, c'est-à-dire fonctionnant au bois, au charbon, au gaz, à l'essence, au fioul ou encore à l'éthanol.

QUELS APPAREILS ET QUELLES INSTALLATIONS SONT SURTOUT CONCERNÉS ?

- Chaudières et chauffe-eau.
- Poêles et cuisinières.
- Cheminées et inserts, y compris les cheminées décoratives à l'éthanol.
- Appareils de chauffage à combustion fixes ou mobiles (d'appoint).
- Groupes électrogènes sous pompes thermiques.
- Engins à moteur thermique (voitures et certains appareils de bricolage notamment).
- Braseros et barbecues.
- Panneaux radiants à gaz.
- Convecteurs fonctionnant avec des combustibles.



LA GRANDE MAJORITÉ DES INTOXICATIONS À LIEU AU DOMICILE.

QUELS SONT SES DANGERS ?

Le monoxyde de carbone est très difficile à détecter car il est inodore, invisible et non irritant. Après avoir été respiré, il prend la place de l'oxygène dans le saug et provoque donc maux de têtes, nausées, fatigue, malaise ou encore paralysie musculaire. Son action peut être rapide : dans les cas les plus graves, il peut entraîner en quelques minutes le coma, voire le décès. Les personnes intoxiquées gardent parfois des séquelles à vie.

COMMENT ÉVITER LES INTOXICATIONS ?

**LES INTOXICATIONS AU MONOXYDE DE CARBONE CONCERNENT TOUT LE MONDE
LES BONS GESTES DE PRÉVENTION AUSSI**

AVANT L'HIVER, FAITES SYSTÉMATIQUEMENT INTERVENIR UN PROFESSIONNEL QUALIFIÉ POUR CONTRÔLER VOS INSTALLATIONS :

- Faites vérifier et entretenir chaudières, chauffe-eau, chauffe-bains, inserts et poêles.
- Faites vérifier et entretenir vos conduits de fumée (par ramonage mécanique).



VEILLEZ TOUTE L'ANNÉE À UNE BONNE VENTILATION DE VOTRE LOGEMENT, TOUT PARTICULIÈREMENT PENDANT LA PÉRIODE DE CHAUFFAGE :

- **Aérez** votre logement tous les jours pendant **au moins 10 min**, même quand il fait froid.
- **N'obstruez jamais les entrées et sorties d'air** (grilles d'aération dans cuisines, salles d'eau et chaufferies principalement).

VEILLEZ À UNE UTILISATION APPROPRIÉE DES APPAREILS À COMBUSTION :



- Ne faites jamais fonctionner les chauffages d'appoint en continu : ils sont conçus pour une utilisation brève et par intermittence uniquement.
- Respectez scrupuleusement les consignes d'utilisation des appareils à combustion (se référer au mode d'emploi du fabricant), en particulier les utilisations proscrites en lieux fermés (barbecues, ponceuses...).
- N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero...

SI VOUS DEVEZ INSTALLER DE NOUVEAUX APPAREILS À COMBUSTION (GROUPES ÉLECTROGÈNES ET APPAREILS À GAZ NOTAMMENT) :

- Ne placez jamais les groupes électrogènes dans un lieu fermé (maison, cave, garage...) : ils doivent impérativement être installés à l'extérieur des bâtiments.
- Assurez-vous de la bonne installation et du bon fonctionnement de tout nouvel appareil avant sa mise en service, et, pour les appareils à gaz, exigez un certificat de conformité auprès de votre installateur.

DÉTECTEURS DE MONOXYDE DE CARBONE : CE QU'IL FAUT SAVOIR



Il existe sur le marché des détecteurs de monoxyde de carbone, pour lesquels des procédures d'évaluation sont en cours.

Cependant, ces détecteurs ne suffisent pas pour éviter les intoxications. La prévention des intoxications passe donc prioritairement par l'entretien et la vérification réguliers des appareils à combustion et conduits de fumée, une bonne ventilation, l'utilisation appropriée des groupes électrogènes et chauffages d'appoint...



Service-Public.fr

Le site officiel de l'administration française

INSTALLATION DE DÉTECTEUR DE FUMÉE

Mise à jour le 01.01.2015 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre).

Tous les lieux d'habitation devront être équipés d'au moins un détecteur de fumée normalisé au plus tard le **8 mars 2015**.

DÉTECTEURS DE FUMÉE DANS LE LOGEMENT (APPARTEMENT, MAISON)

OBJECTIFS

L'installation d'un détecteur de fumée doit permettre :

- de détecter les fumées émises dès le début d'un incendie
- et d'émettre immédiatement un signal sonore suffisant pour permettre de réveiller une personne endormie.

CARACTÉRISTIQUES EXIGÉES

Le détecteur de fumée doit être muni du marquage CE et être conforme à la norme européenne harmonisée NF EN 14604. Les détecteurs utilisant l'ionisation sont interdits, car ils sont radioactifs.

À NOTER : il existe des détecteurs spécialement adaptés aux personnes sourdes fonctionnant grâce à un signal lumineux ou vibrant.

GENDARMERIE PRÉVENTION DES CAMBRIOLAGES

CONSEILS UTILES DE PRÉVENTION DES CAMBRIOLAGES

- Développez la protection de votre habitation, renforcé les accès, installation d'une alarme.
- Photographiez ou filmez vos objets de valeur, marquage, noter leur numéro, conserver les factures.
- Ne laissez pas les clés aux abords de votre domicile, n'utilisez pas de cachette classique (paillason, pots de fleurs...).
- Ne mentionnez pas vos nom et prénom sur le trousseau de clés.
- Pas d'indication mentionnant votre absence sur votre répondeur téléphonique.
- Faites relever votre courrier et faites vivre votre maison par le biais d'un proche de confiance.
- Fermez et verrouillez vos fenêtres et portes, même pour une absence de courte durée.
- En cas d'absence prolongée, prévenez un tiers (voisin ou proche) et la gendarmerie (opération TRANQUILLES VACANCES) de votre départ et signalez votre retour !



- Ne laissez pas d'objet de valeur en évidence : les cambrioleurs cherchent toujours les bijoux dans la salle de bains.
- Ne laissez pas en évidence la carte bancaire, chéquier ou le tel portable dans l'entrée ou visible depuis l'extérieur.
- Vérifiez l'identité de tout démarcheur (professionnel ou particulier) avant de le laisser pénétrer dans votre domicile.
- Soyez solidaire entre voisin, signalez à la gendarmerie ou à la mairie, tout véhicule ou personne dont vous jugez le comportement inhabituel ou suspect.

Si malgré tout, vous êtes victime d'un cambriolage, prévenez immédiatement la gendarmerie de jour comme de nuit, et ne toucher à rien afin de ne pas détruire les traces ou indices utiles au bon déroulement de l'enquête.



COMMUNAUTÉ DE BRIGADES D'ALBERTVILLE, UGINE ET GRÉSY-SUR-ISÈRE

Brigade d'ALBERTVILLE	Brigade d'UGINE	Brigade de GRÉSY-sur-ISÈRE
70, av. des Chasseurs Alpains 73200 ALBERTVILLE Tél. 04 79 32 00 17	2, avenue de Serbie 73400 UGINE Tél. 04 79 37 30 17	594, rue de Longeraie 73460 GRÉSY-sur-ISÈRE Tél. 04 79 37 94 17

PROBLÈME DE STATIONNEMENT

Les problèmes de stationnement rencontrés dans nos villes n'épargnent pas aujourd'hui nos villages de montagne et de fonds de vallées.

CEVINS n'échappe pas à la règle et certains de nos concitoyens, qu'ils soient de Luy de Four, du Bornand, de la Roche ou d'ailleurs, doivent quotidiennement rechercher l'emplacement convoité permettant à la fois de décharger ses courses au plus près de son domicile tout en évitant de fastidieuses manœuvres, ou encore de devoir jouer au contorsionniste pour accéder ou sortir de son véhicule.

L'équipe municipale est consciente du problème et étudie dès à présent toutes les pistes et opportunités pouvant se présenter pour remédier à cette situation, mais force est de constater qu'il n'est pas en son pouvoir de repousser les limites des propriétés.

Si nous avons bon espoir d'apporter quelques solutions concrètes à coûts raisonnables dans les années à venir,

nous souhaitons aussi dès à présent faire appel au civisme des Cevinoises et des Cevinois en leur rappelant que les difficultés du moment ne peuvent et ne doivent être prétexte de stationnement dans des zones non autorisées, car de telles pratiques :

- **gênent la fluidité de la circulation,**
- **pénalisent ou empêchent le travail de déneigement de nos rues par les Employés Communaux,**
- **et plus grave, sont à l'origine de situations à risques avec mise en danger d'autrui.**

Le code de la route s'appliquant en tous lieux de notre Pays, l'équipe Municipale tout comme les Autorités compétentes se doivent de veiller au respect des bonnes pratiques de stationnement, et ce dans l'intérêt de toute la collectivité.

COMPTANT SUR VOTRE COMPRÉHENSION.



SOUVENIRS





DIVAGATION DES CHIENS

Il est important de ne pas laisser vagabonder nos animaux domestiques et particulièrement les chiens : veiller à la mise en place d'un système garantissant le maintien de l'animal au sein du lieu privé, ne pas laisser divaguer sur la voie publique son animal, et en promenade, le tenir en laisse.

Il est considéré comme en état de divagation tout chien n'étant plus sous la surveillance de son maître.



REMERCIEMENTS

Merci pour les photos, à tous ceux qui en ont fourni, particulièrement à Agnès PIVIER pour l'ancienne vue de CEVINS.

Merci également à Samuel DELTOUR pour son travail pour la conception de la couverture de ce bulletin.

MAIRIE

Tél. 04 79 38 20 28
mairie.de.cevins@wanadoo.fr

Heures d'ouvertures au public :

Lundi, mercredi et vendredi de 8h à 12h

Mardi et jeudi de 13h30 à 18h

COLLECTE DES DÉCHETS

Les conteneurs de collecte se situent :

- sur le parking de la salle des fêtes
- sur le parking face au restaurant « La fleur de sel »
- à l'entrée de la zone du VERNAY

RAPPEL : ne rien déposer au pied des conteneurs, cela favorise la reproduction des rats. Tout doit être mis dans les conteneurs ou déposé à la déchèterie.

HEURES D'OUVERTURES DE LA DÉCHÈTERIE

- Lundi de 13h30 à 17h
- Mercredi de 13h30 à 17h
- Jeudi de 9h à 12h30
- Samedi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 17h

ASSISTANTE SOCIALE

Tél. 04 79 89 66 76

La permanence de l'assistante du secteur se tient à **La BÂTHIE, le mardi après-midi.**

RECENSEMENT MILITAIRE OU CITOYEN

Toute personne de nationalité française, doit se faire recenser entre la date de ses 16 ANS et la fin du 3^{ème} mois suivant, en se présentant à la mairie de son domicile, muni de sa carte nationale d'identité, passeport ou tout au document justifiant de la nationalité française, et du livret de famille des parents.

Une attestation de recensement vous sera délivrée. Elle doit être conservée soigneusement car elle est notamment **nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics, et en cas de perte, les mairies ne délivrent pas de duplicata.**

ÉTAT CIVIL ET DOCUMENT DIVERS

- **Les extraits d'acte** (naissance, mariage, décès) sont à retirer dans la commune d'origine.
- **Les fiches familiales et individuelles d'état civil sont supprimées.** Elles peuvent être remplacées par, soit une photocopie du livret de famille, une photocopie de la carte nationale d'identité ou un extrait d'acte de naissance.

- **Les photocopies certifiées conformes sont supprimées.** Elles n'ont plus à être exigées et la simple photocopie du document demandé est désormais suffisante.

PASSEPORT

Depuis le 1^{er} janvier 2010, les tarifs de renouvellement des passeports s'élèvent à :

- **86 €** pour une personne majeure.
- **42 €** pour les mineurs de 15 à 18 ans.
- **17 €** pour les mineurs de moins de 15 ans.

Les demandes sont à déposer dans n'importe quelle commune détentrice du dispositif de recueil pour la délivrance des passeports biométriques. **Les plus proches de CEVINS sont les communes d'ALBERTVILLE et MOÛTIERS.**

Il est vivement recommandé de **prendre rendez-vous** pour le traitement d'un dossier de demande de passeport.

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

La délivrance de la carte d'identité reste gratuite. Toutefois, à compter du 1^{er} janvier 2009, les nouvelles dispositions précisent que le renouvellement de la carte nationale d'identité est soumis à un droit de **timbre de 25 € lorsque la précédente carte n'est pas présentée au guichet de la mairie (perte ou vol).**

À partir du 1^{er} janvier 2014, la durée de validité des Cartes Nationales d'Identité "sécurisées" délivrées à des personnes majeures, passe de **10 à 15 ans.**

Cette mesure est appliquée aux nouvelles CNI fabriquées à partir du 1^{er} janvier 2014, mais également aux CNI sécurisées délivrées à des personnes majeures en cours de validité au 1^{er} janvier 2014, c'est-à-dire aux CNI sécurisées délivrées à des personnes majeures entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013.



CEVINS

166, Place du 10 août 1944
73730 CEVINS

Tél. 04 79 38 20 28

Fax : 04 79 38 26 59

mairie.de.cevins@wanadoo.fr

→ www.cevins.fr

**HORAIRES D'OUVERTURE
DU SECRÉTARIAT**

Lundi, mercredi et vendredi
de 8h à 12h

Mardi et jeudi de 13h30 à 18h